



Commune de  
*Queyrac*



## Bulletin municipal n°45-décembre 2015



le bourg enneigé

**PRESENTATION  
DES VOEUX**  
Dimanche 10 janvier  
2016

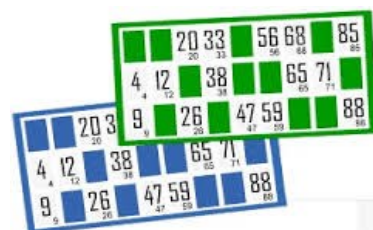
### REPAS DES AINES

Dimanche 6 mars 2016



### LOTO DE L'ÉCOLE

Samedi 12 mars 2016



# LE MOT DU MAIRE

Dans les années à venir notre commune va être amenée à subir quelques changements. Le schéma départemental de coopération intercommunale prévoit que notre communauté de communes Pointe du Médoc fusionne avec celle des Lacs Médocains (Carcans, Hourtin, Lacanau).

Le conseil municipal s'y est opposé préférant une fusion avec Cœur-Médoc plus proche des préoccupations de notre village rural. Les C.D.C. Pointe du Médoc et Lacs Médocains ont avant tout des politiques axées sur le littoral et le tourisme plus éloignées de nos besoins.

## Mais M. le Préfet entendra t-il notre choix?

Plusieurs projets d'investissement sont à l'étude pour 2016. Une convention va être signée avec le département pour l'aménagement du centre bourg. Les lignes électriques et téléphoniques autour de la place seront enfouies dès 2016. Il a été choisi un éclairage public de style ancien afin de redonner un esprit village à cet espace.

Les routes ne seront pas oubliées, un programme est en cours d'études afin de dégager des priorités.

Une solution moins onéreuse a été enfin trouvée pour implanter des ralentisseurs aux entrées de la commune. Le choix des plateaux « chaussée surélevée » a été abandonné au profit d'un aménagement de type écluse : rétrécissement de la chaussée.

Un travail de curage des fossés a commencé, il sera poursuivi par tranches sur les années à venir.

Afin de limiter la circulation des véhicules pour la sécurité des cyclistes, deux barrières ont été installées sur la piste cyclable depuis la RD 1215 jusqu'au chemin du Corn.

Les propriétaires riverains peuvent accéder à leur propriété soit par le chemin des Pargaux ou soit par le chemin du Corn.

Le bureau de tabac est vendu. Mme GILIBERT doit prendre ses fonctions en janvier 2016. Les élus ont donné un accord de principe pour un tabac/poste. Ceci permettra aux usagers de profiter d'une plus grande amplitude horaire pour les services postaux. Les retraits en guichet seront autorisés. Ce transfert a permis de sauver ce commerce, qui sans cette activité supplémentaire n'aurait pu trouver acquéreur. Souhaitons une bonne retraite à Mme Garrouste.

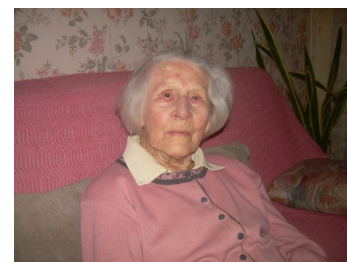
Le conseil municipal se joint à moi pour vous souhaiter de joyeuses fêtes de fin d'année.

---oOo---

## NOS DOYENNES



Mme CHÂTEAU Marie-Madeleine  
veuve LACOTTE née 15/08/1912



Mme MARCATO Maria  
veuve ICARD née 19/02/1914

### Direction de la publication :

Mme Véronique CHAMBAUD

### Comité de rédaction :

La commission communication

### Secrétaires de rédaction :

Mme Marylène BARBIN

et le secrétariat de mairie.

### N° ISSN :

1291.2247

### Dépôt légal :

A parution.

### Imprimerie :

Par nos soins.

### Tirage :

750

## SOMMAIRE

Page 2 :	Mot du Maire
Page 3 :	Vie pratique
Page 4 :	Environnement Vie associative
Page 5 :	Associations
Page 6 :	Ecole communale
Page 7 :	Informations communales Code de la route
Page 8 :	Retour sur la fête St Roch

## AGENDA : DATES A RETENIR



**Judi 17 décembre :** arbre de Noël des enfants, salle des fêtes à 14h (ouvert aux parents)

**Judi 11 février 2016 :** carnaval

# VIE PRATIQUE

## NOUVEL ENVOI DES COLISSIMO

Désormais, vous pouvez faire partir vos colissimos depuis votre domicile via le site internet ([www.laposte.fr](http://www.laposte.fr)), vous choisissez votre lieu de dépôt, vous affranchissez votre colis, imprimez le bordereau à coller sur votre colis avant de le déposer dans votre boîte aux lettres. Votre facteur vous laissera un avis de prise en charge et vous recevez par la suite une confirmation de livraison par mail.



## LA RECUPERATION DE VOS ANCIENNES RADIOS

Depuis la mi-novembre, un carton est à votre disposition dans le hall de la mairie pour récupérer vos anciennes radios afin de les recycler. Cette opération est mise en place par l'Union Nationale des Combattants depuis 2011 dans le but de poursuivre l'aide humanitaire apportée au dispensaire des anciens combattants d'Abidjan et de continuer l'action d'aide sociale envers les militaires blessés des « OPEX » et leurs familles.

## PASSAGE A LA T.N.T. HAUTE DEFINITION

Au 5 avril 2016, la TNT passera en H.D. afin d'améliorer la diffusion sur tout le territoire, une meilleure qualité de son et d'image. L'opération technique se déroulera dans la nuit du 5 avril. Chaque foyer doit vérifier qu'il est équipé de la T.N.T. H.D. Si ce n'est pas le cas, il devra s'équiper d'un adaptateur. Les foyers déjà équipés devront réaliser une recherche de chaînes.

Plus d'informations au 0970 818 818 ou [www.recevoirlatnt.fr](http://www.recevoirlatnt.fr)

## DECELER UN ACCIDENT VASCULAIRE CEREBRAL

En cas d'A.V.C., la rapidité d'intervention est cruciale. Il est donc primordial de pouvoir déceler les symptômes. Pour cela : S.P.L.

**S** : Demander à la personne de **SOURIRE**

**P** : Demandez-lui de **PARLER** et de répéter une phrase très simple (de façon cohérente) comme par exemple « il fait soleil aujourd'hui »

**L** : Demandez-lui de **LEVER LES DEUX BRAS** en même temps.

Si un symptôme est décelé, appeler les secours.

## PRÊT A TAUX ZERO

Le P.T.Z. s'étendra à un plus grand nombre de ménages à partir du 1er janvier 2016 pour des acquisitions neuves ou anciennes avec travaux selon conditions :

- l'augmentation des plafonds de revenus pris en compte
- possibilité de commencer le remboursement dans un délai différé
- l'allongement de la durée du prêt sur vingt ans ou plus pour réduire le montant des mensualités
- financement de 40% de l'achat d'un logement dans le neuf.

## IMMATRICULATION DES AUTO-ENTREPRENEURS

**Avant le 19 décembre 2015**, l'immatriculation au registre des commerces et des sociétés est obligatoire pour tous commerçants et artisans en activité en tant qu'auto-entrepreneur formulaire cerfa n°15260\*01 à remplir et à transmettre au centre de formalités des entreprises (CFE) dont dépend le professionnel.

## VOYAGE - CONSEILS AUX VOYAGEURS

Pour la sécurité des Français à l'étranger, le ministère des Affaires étrangères et du Développement international rappelle aux Français de faire preuve de prudence lors de leurs déplacements à l'étranger.

Si vous êtes en déplacement temporaire à l'étranger, inscrivez-vous sur Ariane, l'application en ligne du ministère afin notamment de recevoir des recommandations de sécurité par courriel et d'être contacté en cas de crise dans votre pays de destination ; <https://pastel.diplomatie.gouv.fr/fildariane/dyn/public/login.html>



## DEPOSE DU PARC DE CABINES TELEPHONIQUES

A compter du 28 décembre la dépose de la cabine téléphonique de la commune sera effective. Cette abrogation intervient dans un contexte de décroissance des usages des cabines téléphoniques et dans la mutation des usages vers d'autres outils de communication numérique.

# ENVIRONNEMENT

## PIEGER LES FRELONS ASIATIQUES :

Le nombre de nids de frelons asiatiques est en nette augmentation dans le Médoc malgré 20 nids détruits sur le secteur. Chacun peut contribuer à éliminer ce dangereux prédateur des abeilles en confectionnant des pièges à suspendre dans les jardins. C'est très facile. Gardez vos bouteilles d'eau minérale bouchon fermé, faites un trou en croix (3 cm x 3 cm) sur le côté avec un couteau à 10 cm du haut en faisant attention à vos doigts ! Rabattez les 4 coins incisés vers l'intérieur. Versez 10 cm maxi de jus de pomme. Suspendez la bouteille. L'odeur des premiers frelons capturés en attirera beaucoup d'autres. Quand la bouteille est pleine de frelons, jeter le contenu, NE PAS RINCER, remettre du jus de pomme environ tous les 10 jours.



Par ailleurs, je remercie les chasseurs pour les signalements de nids, mais en aucune façon, les tirs au fusil dans les nids sont efficaces. En effet, beaucoup de frelons survivent et en particulier les reines survivantes iront faire un nouveau nid ailleurs...! Donc signaler les nids en mairie qui agira en concertation avec l'agent sanitaire mandaté G.D.S.A. 33.

Renseignements auprès de M. Pierre CELLIER au 06.86.54.20.51 agréé G.D.S.A. 33

# VIE ASSOCIATIVE

## L'Association Culturelle

Mme Francine VILLAIN - 05 56 59 85 20

L'Association Culturelle Queyracaise a clôturé ses animations en organisant la **Journée du Patrimoine** les 19 et 20 Septembre, sur le thème « **La Cave Coopérative de Queyrac** » .

Ces deux journées, d'exposition de matériel viticole, de photos, de maquettes, de visite de la Cave, ont été animées par les membres de l'Association, par les exposants les viticulteurs et par les responsables de la Cave. Elle a été chaleureusement félicitée par le Président de la **Cave Saint-Roch des vigneronns d'Unimédoc**, Monsieur Chambaud.

Merci, à tous ceux qui, très rapidement ont répondu présent, et ont participé à cet agréable rassemblement.

*Pour mémoire :*

- *Construction : 1er Juillet 1939.*
- *Premier Président : Monsieur André GAZEAU.*
- *Premier maître de chai : Monsieur REY,*
- *Parmi ses membres fondateurs, Monsieur le Maire Moïse MOREAU.*
- *Passage de la Cave Coopérative en Vignerons d'Uni-Médoc, en 2001*



Auparavant, l'association a pris en charge lors de la **Fête Saint-Roch** des 21, 22, 23 et 24 Août, les animations, du vendredi 21 août, avec un concertino « les Trompes de Chasse Le Rembuché » de Hourtin et du dimanche 23 août, en partenariat avec la Mairie, puis l'exposition de voitures et motos anciennes de l'A.V.A.M. de Lesparre en partenariat avec la mairie, le dimanche 23 août.

Activités ponctuelles pour la saison 2015-2016 : Bibliothèque (*ouverture chaque mardi de 10h à 11h30 dans les locaux de la salle polyvalente*).

Lecture pour les enfants des maternelles chaque dernier mercredi du mois (*à la bibliothèque*)

## ASSOCIATIONS QUEYRACAISES :

### Association Communale de Chasse Agréé (A.C.C.A.)

M. Bernard COUDOUIN - 05 56 59 83 71

Cette année nous avons enregistré 9 nouveaux permis et 30 cartes de chasse supplémentaires. Les lâchers ont été effectués aux dates prévues, le dernier aura lieu le 19 décembre.

Tous les week-ends du mois de mars l'A.C.C.A. organise des battues aux renards. Pour participer vous venez au rendez-vous : parking de la gare de Queyrac vers 08h00 ou vous téléphonez au 06.21.34.35.73.

### Anciens Combattants

M. André LAPEYRE - 05 56 59 71 01

QUEYRAC, petite commune de France a reçu pour la 1ère tentative et la bonne **le 2ème prix national du civisme**. Le sujet déposé « les Morts pour la France » natifs de Queyrac 1914-1918.

Les auteurs : CM2 année 2013/2014, le directeur Laurent LAFOURCADE, son épouse, le groupe intergénération et l'Amicale des Anciens Combattants de Queyrac. Une belle cérémonie a eu lieu afin d'arroser cet exploit!

Les cérémonies queyracaises du mercredi 11 novembre 2015 se sont déroulées devant une nombreuse assistance dont personnalités, Mme le Maire et ses conseillers municipaux, directeur d'école, élèves et parents aussi. L'allocution des jeunes étant très bien, les dépôts de gerbe et de roses très émouvant, l'appel aux morts très chaleureux et avec le soleil. Le verre de l'amitié a clôturé le tout. Merci à tous. Nous qui avons connu nos grands-parents (ceux qui y sont allés et revenus), nous pensons à eux. C'est à votre tour, les jeunes d'en faire autant, gardez aussi leur souvenir.

### Le Groupe de Marche

Mme Colette ESCURE - 05 56 59 83 08

### Comité des Fêtes

M. Gilbert FROSIO - 09 83 06 81 69

### Cercle Queyracais des Fils d'Argent

M. Martial BERNARD - 05 56 59 81 60

Tous les jeudis, après-midi récréative à partir de 14h à la salle polyvalente pour des jeux de société et un goûter gratuit.

26.11 : nous avons fait un repas au Canoé

17.12 : bûche de Noël, avec tombola gratuite, blanquette de Limoux

07.01.2016 : galettes des rois, avec carré gagnant et les vœux avec champagne.

### Ecoacteur en Médoc

Mme Cécile FILLON

Contact :

09.83.69.18.79 ou [rdv@ecoacteursenmedoc.fr](mailto:rdv@ecoacteursenmedoc.fr)

### Gardon Queyracais

M. Dominique PATRAS - 05 56 41 07 51

### Football Club Médoc Atlantique (FCMA)

M. Claude LASSALLE - 06 85 13 74 09

Le Football Club Médoc Atlantique c'est 180 licenciés.

Répartis en catégories U6 (6ans) à Seniors. 2 équipes U6-U7, 2

équipes U8- U9, 2 équipes U13 en entente avec le club La Pointe du Médoc(Soulac), 1 équipe U15 en entente avec le club de La Pointe du Médoc, 1 équipe Féminines, 2 équipes Seniors évoluant en District Gironde Atlantique, 2 équipes Vétérans évoluant en Foot Loisir.

Le club est relativement jeune puisqu'il est né le 6 juin 2006 de la fusion de l'A.C. Gaillan, l'Avant-Garde de Vendays et le F.C. Queyrac.

Le début de saison est relativement satisfaisant au niveau des équipes de jeunes et plus mitigé au niveau des seniors.

Cette année le club a fait un gros effort financier pour que tout son effectif soit équipé aux couleurs du club chaque licencié s'est vu doté d'un pack équipement comprenant : 2 survêtements, 1 Kway, 1doudoune, 1short d'entraînement, 1 maillot d'entraînement, 1 bonnet, 1 paire de chaussettes. Ce pack a été payé à moitié par le club et à moitié par le joueur.

### Liens Intergénération

Mme Christiane GENDROT - 05 56 59 85 54

### Los Beilh Peyros du Cayrac

Mme Pilar GOTORBE - 05 56 59 80 85.

Pour les journées du Patrimoine, nous avons eu la visite de nombreux visiteurs (église et chapelle), 220 personnes.

### Association Sportive Queyracaise

Mme Véronique CHAMBAUD - 05 56 59 82 25  
[asqueyrac@yahoo.fr](mailto:asqueyrac@yahoo.fr)

### La Boule Queyracaise

M. Bruno TEYSSIER - 05 56 59 84 88

Les bénévoles ont assuré l'organisation des jeux au boulodrome tous les mardis et dimanches après-midi de la saison 2015. Les 112 adhérents (féminins et masculins) se sont passionnés en rencontre sports et loisirs.

A l'occasion de la fête annuelle de notre village, 150 joueurs se sont disputé les nombreux lots mis en jeux lors des trois journées organisées en concours sur le boulodrome.

Le 17 octobre, un concours à la mêlée a été organisé pour récompenser tous les joueurs adhérents. Tous les participants ont gagné des lots et le traditionnel verre de l'amitié a clôturé cette journée.





# ECOLE COMMUNALE

Des projets multiples et variés vont jalonner notre année scolaire. La classe de maternelle TPS/PS participe comme les années passées à l'exposition d'arts plastiques "autour de l'album" qui a lieu à Saint-Germain-d'Esteuil au printemps. Les CE1 vont aussi y participer. Cette année, nous allons travailler avec un auteur local Camille Piantanida, qui interviendra dans les classes.

La classe de TPS/PS est reçue une fois par mois à la bibliothèque de Queyrac. Cette classe est aussi inscrite au projet REP (réseau d'éducation prioritaire) sur la verbalisation de parcours de motricité. Rencontre au printemps au COSEC de Lesparre, avec diverses écoles du secteur. Comme les années précédentes, le COSEC est réservé trois jours pour permettre aux classes, qui n'ont pas de salle de motricité et qui ne peuvent donc pas participer activement au projet, de venir tester de grands parcours de motricité. A ce titre, les classes maternelles de Jau viendront.

Cette année pour les liens inter-génération, M. Lafourcade va faire travailler les anciens sur le thème du conte avec la classe de CM2. La classe travaille sur le même thème avec une classe de 6° de Soulac.

Les élèves de CM2 de Queyrac ont lu le message aux anciens combattants lors de la cérémonie du 11 Novembre.

Les classes de CM participent à un défi-lecture sur le thème de la musique. La classe de CM2 fait un défi-math avec des classes de 6° et des écoles du secteur. Les CM2 apprennent également un chant accompagné aux percussions par les 5° du collège.

Les CE1 et CE2 sont inscrits dans un défi-maths inter-écoles.

Les CE2 font également un défi-français sur les inférences.

La classe de CE2 va aussi passer, en collaboration avec la gendarmerie de Saint-Vivien, le permis piéton. Les CM2 ont pu, quant à eux, bénéficier de la piste de sécurité routière que le REP a fait venir à Saint-Vivien. Un permis internet est également mis en place avec la collaboration de la Gendarmerie Nationale pour les CM2.

La classe de CE2 ira visiter la grotte de Pair Non Pair en fin d'année scolaire.



Les CM1 vont faire une chasse aux indices dans la Tour de l'Honneur.

Les classes de CM et les CE2 assisteront à un spectacle en mars à Lesparre autour de la « musique »

Les classes de CM feront une course d'orientation à Bombannes en juin.



Les classes du RPI qui le souhaitent pourront écrire des articles pour le journal du REP, disponible par transfert avec une clé USB, qui paraîtra dès qu'il y aura suffisamment d'articles.

Toutes les classes de Queyrac participent au projet Vivre l'Artothèque dont l'aboutissement est une exposition sur le thème « la lumière » qui aura lieu au printemps à l'école Anne Frank de Lesparre où se trouve l'Artothèque.

Le jumelage informatique (e-twinning) avec d'autres classes européennes se poursuit, avec divers projets. Y participent les classes de TPS/PS, CM2, CE2 et CE1.

Les CE1 ont visité le moulin de Vensac.

Concernant le numérique, l'école de Jau a été équipée de tablettes. La classe de TPS/PS de Queyrac s'est engagée dans l'ENT (espace numérique de travail) grâce auquel les familles vont pouvoir suivre régulièrement la vie de la classe.

Comme chaque année, l'école de Queyrac participera en janvier à l'opération pièces jaunes en collaboration avec les hôpitaux de France.

Pour la piscine, celle de Lesparre étant en travaux, un contact est pris avec le camping des lacs de Soulac, la faisabilité du projet est à l'étude.

Les fêtes de Noël auront lieu le jeudi 17 décembre. Les élèves verront un spectacle auquel sont conviés les parents qui souhaitent venir.

Le loto de l'école de Queyrac aura lieu le samedi 12 mars.

Au fur et à mesure de l'année, d'autres projets seront mis en place dans les classes en fonction des apprentissages.

Laurent LAFOURCADE, directeur de l'école

# INFORMATIONS MUNICIPALES

## CHANGEMENT DE PROPRIETAIRES AU TABAC

Mme GILIBERT Laurence sera la nouvelle propriétaire du bureau de tabac de Queyrac à compter de janvier 2016.

Bonne et heureuse retraite à Mme GARROUSTE Joëlle, commerçante depuis 35 ans (installée le 1er octobre 1980).



## TRAVAUX DES L'OBTENTION DES SUBVENTIONS 2015 :

- Réfection du beffroi (support de cloches) et changement des battants des deux cloches
- Création d'une réserve incendie (bâche) au chemin des Pargaux
- Le nouveau bus scolaire doit être livré avant Noël
- Busage du fossé longeant la cour de l'école en vue du déplacement de l'entrée
- Changement des ouvertures à l'accueil périscolaire de l'école (ancien logement du directeur) et création d'une rampe d'accès pour personnes à mobilité réduite prévue été 2016
- Voirie : chemin du Hibou, réfection partielle

# CODE DE LA ROUTE

## LES CHANGEMENTS DE DIRECTION :

### A DROITE

Sur une route à double sens, le changement de direction à droite est moins dangereux que celui à gauche :

1. on serre à droite, pour ne pas inciter les deux roues à dépasser par la droite.
2. en revanche, une voiture tractant une caravane ou un camion sont souvent obligés de s'écarter vers la gauche pour ne pas monter sur le trottoir. Attention, interdiction de dépasser par la droite car le véhicule tourne.
3. ne pas suivre de trop près une voiture qui tourne à droite : elle peut rencontrer un piéton et freiner brusquement (le feu du piéton peut être au vert)

### ATTENTION

A une intersection non gérée par des feux, il est impératif de regarder à gauche et à droite avant de s'engager sur la chaussée : deux véhicules venant de la droite peuvent se dépasser au niveau de l'intersection.

## LE GILET JAUNE :

Ce fameux gilet qui d'ailleurs peut être aussi rouge pour peu qu'il soit à haute visibilité, est obligatoire pour la conduite des vélos la nuit hors agglomération.

Il est obligatoire de le posséder à bord des voitures (accessible, donc dans l'habitacle) et doit être enfilé avant de descendre du véhicule lors d'un accident ou une panne (si le véhicule gêne la circulation), dans votre garage ça ne compte pas.

Il sera obligatoire le premier janvier 2016 de le posséder à **bord** de tous les deux et trois roues motorisés (moto et cyclo) et de l'enfiler en cas d'arrêt d'urgence (toujours pas dans le garage).



### Rappel :

- La possession à bord des véhicules à moteurs (sauf deux roues dont la cylindrée est inférieure à 50 cm<sup>3</sup>) d'un éthylotest est toujours obligatoire mais ne donne lieu à aucune contravention.
- Il est interdit de circuler avec une ou deux oreillettes en conduisant un véhicule même un vélo.

# FETE DE LA ST ROCH 2015

## RETOUR EN IMAGES SUR LE WEEK-END DE LA FETE LOCALE

Convivialité et ambiance festive à l'occasion du week-end de la fête.



Que ce soit les trompes de chasse, le vide-grenier ou la course pédestre...tous ont connu un vif succès.

Le ball-trap de la fête de la St Roch s'est déroulé dans de bonnes conditions matérielles. Le Conseil d'Administration de l'A.C.C.A. remercie les personnes qui ont donné des lots pour cette manifestation; lots très appréciés par les participants.



Joie et bonne humeur ont été les fils conducteurs des jeux collectifs organisés dimanche après-midi ! Le tir à la corde a été très apprécié, tant chez les petits que chez les grands ! Mini-compétitions ont été clôturées par le tirage de la tombola qui a permis à d'heureux queyracais de gagner paniers garnis et magnum de vin. Nous tenons à remercier l'enseigne NETTO pour avoir offert les paniers garnis et Château CARMENERE pour le magnum. S'en est suivi, le lâcher de ballons. Plus d'une centaine de ballons multicolores, tous parrainés et porteurs de messages d'espoir, ont habillé le ciel de toutes leurs couleurs et ont voyagé pour certains d'entre eux jusqu'en Vienne !

Messages de Ms LARDIN Patrick et MOYNET Francis arrivés à La Magdelaine (16), M. Adrien UIJTTEWAAL à Vouneil sous Biard (86), M. BONATI Didier, Mme LECUL Véronique et M. DEROCHE arrivés à NANCRAIS (17), M. Romain SALUDES au chemin de Lescapon et Mme Myriam ROURE rue du Docteur Donèche à Queyrac.



Merci à tous ceux qui ont eu la gentillesse de retourner les coupons-retour qui étaient accrochés aux ballons. Certains « correspondants du hasard » y ont joint cartes postales et aussi petite correspondance. Ainsi, si vous connaissez quelqu'un en possession d'une porsche 924 de 1981 ou qui maîtrise cette mécanique, faites-vous connaître à la mairie, nous vous mettrons en liaison avec un passionné en quête de conseils....

Un petit groupe de personnes handicapées, venu de Lille avec leurs accompagnants, ont participé aux joies de la fête en s'initiant au tir à la corde. Sensibilisés par leur présence et grâce aux comptes positifs de la fête, il a été décidé d'accorder le bénéfice du lâcher de ballons à l'Association T.C.A.(**Tout Cérébrolésé Assistance**). Cette association a une antenne active à Bordeaux. Un des projets de l'association est la création d'un groupe musical mixant musiciens professionnels et percussionnistes de l'association TCA. Le groupe se produit à l'occasion de festivals, concerts ou fêtes locales. Ces percussionnistes ont par exemple fait partie d'une performance très appréciée dernièrement à la fête de la musique du Teich 2015 ! Informations sur : <http://unis-sons.com> contact : Elisabeth THOUVENIN, médiatrice de la vie sociale, 30 rue du Commerce, 33800 Bordeaux, [e.thouvenin@tcasso.fr](mailto:e.thouvenin@tcasso.fr) tél : 06 27 63 37 46



**RETROUVEZ TOUTE L'ACTUALITE DES ASSOCIATIONS SUR LA PAGE FACEBOOK QUEYRAC MÉDOC**

**TOUTES LES ASSOCIATIONS VOUS SOUHAITENT DE JOYEUSES FETES DE FIN D'ANNEE ET VOUS DONNENT RENDEZ-VOUS L'ANNEE PROCHAINE !**

